

|                                                      |
|------------------------------------------------------|
| PV Séance du Lundi 1 <sup>er</sup> Juin 2026 à 19h00 |
|------------------------------------------------------|

**Nombre de membres en exercice : 19****Membres présents : 19****Absents excusés : 0****Absents excusés représentés : 0****Absents : 0****Votes exprimés : 19**

Par suite d'une convocation en date du 26 Mai 2026, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le Lundi 1<sup>er</sup> Juin 2026 à 19h00, Salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Mr Fabrice PEREIRA, Maire.

Etaient présents : Mr Fabrice PEREIRA, Mme Séverine VERPRAET, Mr Guy BILLET, Mme Isabelle LEFEBVRE-HEROT, Mr CLARYSSE Francis, Mme Anne-Sylvie FLAMENT, Mr Jean-Paul LIAGRE, Mme Micheline NAUDIN-CARON, Mr Gérard GUILBERT, Mme KREPULEC Patricia, Mme Dany BILLET, Mr Christophe GODET, Mme MALINGUE Caroline, Mr Chamrong CHEAM, Mr Michael DELEYE, Mr Erwyn CARON, Mme Gladys TIRACHE, Mme Laetitia BRASME et Mr Alexandre BOULINGUIEZ

Absents excusés ayant donné procuration : -----

Absents excusés : -----

Absents : -----

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.

Mr Michael DELEYE a ainsi été élu secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance précédente (27 Avril 2026)

Rappel de l'ordre du Jour :

- CABBARL Désignation des membres de la CLECT
- Désignation correspondant défense
- Tarifs extérieurs Accueils de loisirs au 1<sup>er</sup>/09/2026
- Convention d'occupation du foyer communal Renforcement musculaire
- SIVOM Participation groupement de commandes « locations de bus avec chauffeur »

**Délibération 2026-022 : CABBALR Désignation des membres de la CLECT**

**Vote :    Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0**

VU le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies C,  
VU la délibération n°2020/CC070 du 15 juillet 2020 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, portant composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

CONSIDERANT que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la CLECT pour la mandature à venir,

CONSIDERANT que la délibération de la Communauté d'Agglomération sus visée a fixé la composition de la CLECT a 102 membres avec deux membres de droit (le président la Communauté d'Agglomération et du Vice-Président en charge des finances) et un représentant titulaire par commune,

CONSIDERANT que chaque commune dispose de deux délégués suppléants, amenés à remplacer le représentant titulaire en cas d'empêchement, de démission ou de perte de qualité de conseiller municipal,

CONSIDERANT que les représentants de la commune au sein de la CLECT doivent être désignés par le conseil municipal parmi ses membres,

Monsieur le Maire propose de désigner :

- Mme Séverine VERPRAET représentante titulaire de la commune au sein de la CLECT
- Mr Guy BILLET 1<sup>er</sup> représentant suppléant de la commune au sein de la CLECT
- Mr Fabrice PEREIRA 2<sup>ème</sup> représentant suppléant de la commune au sein de la CLECT

**Délibération 2026-023 : Désignation du correspondant défense**

**Vote :    Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0**

VU le Code Général des collectivités territoriales,

VU l'instruction du 08 Janvier 2009 du ministre de la défense et du secrétariat d'Etat chargé de la défense et des anciens combattants invitant les communes à désigner un correspondant défense,

Considérant la nécessité de développer un lien Armée-Nation et de sensibiliser les administrés aux questions de défense,

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Guy BILLET en qualité de correspondant défense pour le mandat en cours

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents DECIDE

- De valider la proposition de Mr le Maire et de désigner Monsieur Guy BILLET correspondant défense

**Délibération 2026-04 : Tarifs Extérieurs Accueils de Loisirs**

**Vote :    Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'organisation des accueils de loisirs a été confiée au SIVOM de la communauté du Béthunois et que les tarifs sont définis par l'assemblée délibérante, la dernière revalorisation ayant été faite par délibération n°2025021 le 23 juin 2025.

Pour se conformer à la politique tarifaire de la Caisse d'Allocations Familiales, les tarifs avaient été revus afin de respecter notamment le principe de modulation tarifaire, condition expresse pour le versement des prestations de services.

Monsieur le Maire propose aujourd'hui :

- De revoir les tarifs de l'ensemble des Accueils de loisirs pour les extérieurs à la commune,
- D'octroyer l'attribution du tarif « fouquereuillois » aux enfants extérieurs à la commune mais fréquentant le groupe scolaire « sous le marronnier » ou ayant des grands parents domiciliés sur la commune.

| Extérieurs à la commune               |                            |                              |                              |
|---------------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Type séjour                           | QF inférieur ou égal à 750 | QF compris entre 751 et 1500 | QF supérieur ou égal à 1 501 |
| Petites et Grandes Vacances (journée) | 40 €                       | 41 €                         | 42 €                         |
| Colonies (séjour)                     | 700 €                      | 710 €                        | 720 €                        |
| RAID Ados (journée)                   | 40 €                       | 41 €                         | 42 €                         |
| Mercredi (Journée)                    | 30 €                       | 31 €                         | 32 €                         |
| ½ journée avec repas                  | 22 €                       | 23 €                         | 24 €                         |
| ½ journée sans repas                  | 17 €                       | 18 €                         | 19 €                         |

Après en avoir délibéré le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité des présents :

- De fixer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 :

| Extérieurs à la commune               |                            |                              |                              |
|---------------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Type séjour                           | QF inférieur ou égal à 750 | QF compris entre 751 et 1500 | QF supérieur ou égal à 1 501 |
| Petites et Grandes Vacances (journée) | 40 €                       | 41 €                         | 42 €                         |
| Colonies (séjour)                     | 700 €                      | 710 €                        | 720 €                        |
| RAID Ados (journée)                   | 40 €                       | 41 €                         | 42 €                         |
| Mercredi (Journée)                    | 30 €                       | 31 €                         | 32 €                         |
| ½ journée avec repas                  | 22 €                       | 23 €                         | 24 €                         |
| ½ journée sans repas                  | 17 €                       | 18 €                         | 19 €                         |

- D'octroyer le tarif « fouquereuillois » aux familles dont les enfants fréquentent le groupe scolaire « sous le marronnier » ou dont les grands-parents sont domiciliés sur la commune.

**Délibération 2026-025 : Convention d'occupation du foyer communal – Renforcement Musculaire**

**Vote : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention avec Mme DUVAL Céline, dans le cadre de l'occupation du foyer communal pour l'activité Renforcement Musculaire le mardi en soirée.

Il demande donc au conseil municipal de bien vouloir statuer sur le renouvellement de cette convention pour la période 2026/2027 et sur le tarif appliqué pour l'année pour une occupation d'une heure d'activité/semaine

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, DECIDE :

- D'autoriser Mr le Maire à renouveler la convention avec Mme DUVAL pour la période 2026/2027 pour le montant forfaitaire de 300€ pour l'occupation du foyer communal - créneau d'une heure d'activité/semaine -

**Délibération 2026-026 : SIVOM Participation Groupement de commandes**  
**« Locations bus avec chauffeur »**

**Vote :    Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0**

Mr le Maire informe le conseil municipal que la convention de groupement de commande « location de bus avec chauffeur » conclue en 2022 avec le SIVOM de la Communauté du Béthunois » est arrivée à son terme. Il propose donc de la renouveler afin de continuer à optimiser les coûts de location de bus lors des sorties scolaires des Ecoles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents, DECIDE:

- De participer au groupement de commandes « locations de bus au chauffeur » proposé par le SIVOM Communauté du Béthunois
- De renouveler la convention avec le SIVOM, relative à ce groupement de commandes « locations de bus avec chauffeur »
- D'autoriser Monsieur le Maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**INFOS MUNICIPALES :**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal :

- Remerciements de familles de défunts suite obsèques
- Repas de Aînés du 25/10/2026 : présentation de la journée aux nouveaux élus – proposition de deux menus et choix à la majorité des élus
- Points des travaux prévus pour l'été – durant vacances scolaires - :
  - Réfection peinture cour de l'école maternelle
  - Agrandissement de la salle de restauration
  - Films solaires UV sur les baies vitrées

Mme Isabelle LEFEBVRE, Adjointe, dresse le bilan de la 1<sup>ère</sup> fête des voisins qui s'est déroulée vendredi 29 Mai sur l'espace vert du foyer communal :

- Plus de 150 participants (enfants compris)
- La plupart des quartiers représentés
- Ambiance très conviviale
- Sollicitation d'être renouvelée l'an prochain

**La date du prochain conseil municipal est fixée au Lundi 07/09/2026 19h**

**En interne :**

- Réflexion sur le tableau des emplois / création poste en animation : vu lors d'une prochaine séance
- Deux dates à retenir :
  - Le 06/07/2026 19h en mairie pour une réunion sur la création des comités
  - Le 20/09/2026 date avancée pour le forum

**QUESTIONS DIVERSES :**

Aucune question n'est posée

La séance est levée à 20h30,

Le Secrétaire,



Michael DELEYE

Le Maire,



Fabrice PEREIRA